



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	7
• Présents	5
• Votants	5
• Absents	2
• Exclus	0

Date de convocation : jeudi 09 septembre 2021.

Date d'affichage : lundi 20 septembre 2021.

Le seize juin deux mille vingt et un, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY

Absente non-excusee : Madame Andréa ROUME.

Absent excusé : Monsieur Michel TRONCHE

Procuration : néant

Délibération N°18/2021 DESIGNATION REFERENT AMBROISIE

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de Monsieur le préfet des Vosges demandant de désigner un référent au sein du conseil municipal en matière d'ambroisie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité désigne Madame Anne-Marie L'HUILLIER, référente en matière d'ambroisie pour la commune de Montmotier.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le 20 septembre 2021.

JEAN PIERRE POIROT
2021.09.20 17:15:51 +0200
Ref:20210920_161205_1-1-O
Signature numérique
le Maire